

EMMURÉS À VIE DANS NOS « MODERNES » OUBLIETTES

Tel un coup de projecteur, l'affaire Van Den Bleeken a jeté une lumière crue et blafarde sur les annexes psychiatriques des prisons, ce « continent noir », et sur le sort honteux de leurs « internés », ces détenus qui souffrent de troubles mentaux.

Denis Desbonnet (CSCE)

Parias parmi les parias, abandonnés sans soins, ignorés et oubliés de tous. Tel est bien le verdict de tous ceux qui ont pu approcher ces proscrits de notre société « libre et démocratique ». Ensemble ! a voulu en savoir plus sur ce « régime » abject, indigne d'un Etat de droit, et qui perdure pourtant depuis plus de trente ans.

Une problématique qui, dans l'actualité récente, a été particulièrement médiatisée à travers l'histoire de Frank Van Den Bleeken, ce détenu qui a demandé et obtenu le droit à l'euthanasie, faute de recevoir les soins appropriés qu'il réclamait en vain depuis des années. Une situation kafkaïenne et inouïe, qui a brusquement ouvert le débat, et même la polémique, sur le traitement – au double sens du terme – réservé à ces exclus, relégués dans la nuit des geôles et le brouillard des camisoles chimiques.

Ce cas « limite » est d'autant plus choquant qu'une alternative existait à cette issue tragique, à cette « solution » ultime, pour ne pas dire finale. A savoir le (dé)placement de cette personne, atteinte d'une grave maladie mentale et condamnée pour viol et meurtre, dans un établissement des Pays-Bas disposant de l'expertise médicale et sociale manifestement manquante en Belgique. Cette option n'a pu être mise en oeuvre, suite à l'inertie et à la mauvaise volonté dont a fait preuve Annemie Turtelboom, la ministre alors en charge du dossier, qui a invoqué de sombres motifs administratifs et budgétaires pour botter en touche et jouer les absentes.

Outre cette affaire symptomatique, quasi simultanément, par un hasard « heureux », si on ose dire, ce scandale continu et tenu (au) secret des annexes psychiatriques vient d'être mis

au jour par un remarquable documentaire, consacré à l'annexe de la prison de Forest. Présenté en avant-première au Festival des Libertés, le 17 octobre dernier, *La Nef des fous* est un film « choc » et pourtant d'une grande pudeur. Au terme d'une plongée de deux années dans cet univers méconnu, Eric d'Agostino et Patrick Lemy, ses réalisateurs, nous livrent un témoignage profondément humain, aussi glaçant que bouleversant (1).

Trou noir de la démocratie

Ce film est un révélateur, presque au sens photographique du terme, de ce qui se cache – de ce que l'on nous cache – derrière les enceintes des prisons, dans ces ailes « spéciales » et leurs cellules surpeuplées.

Chambres noires sur les murs desquelles s'imprime le destin de véritables emmurés vivants. Des trajectoires brisées net, s'achevant dans une sorte de *no man's land*, où ces détenus pas comme les autres mènent, non pas une vie, mais une survie misérable, entre désespérance et abrutissement pharmacologique...

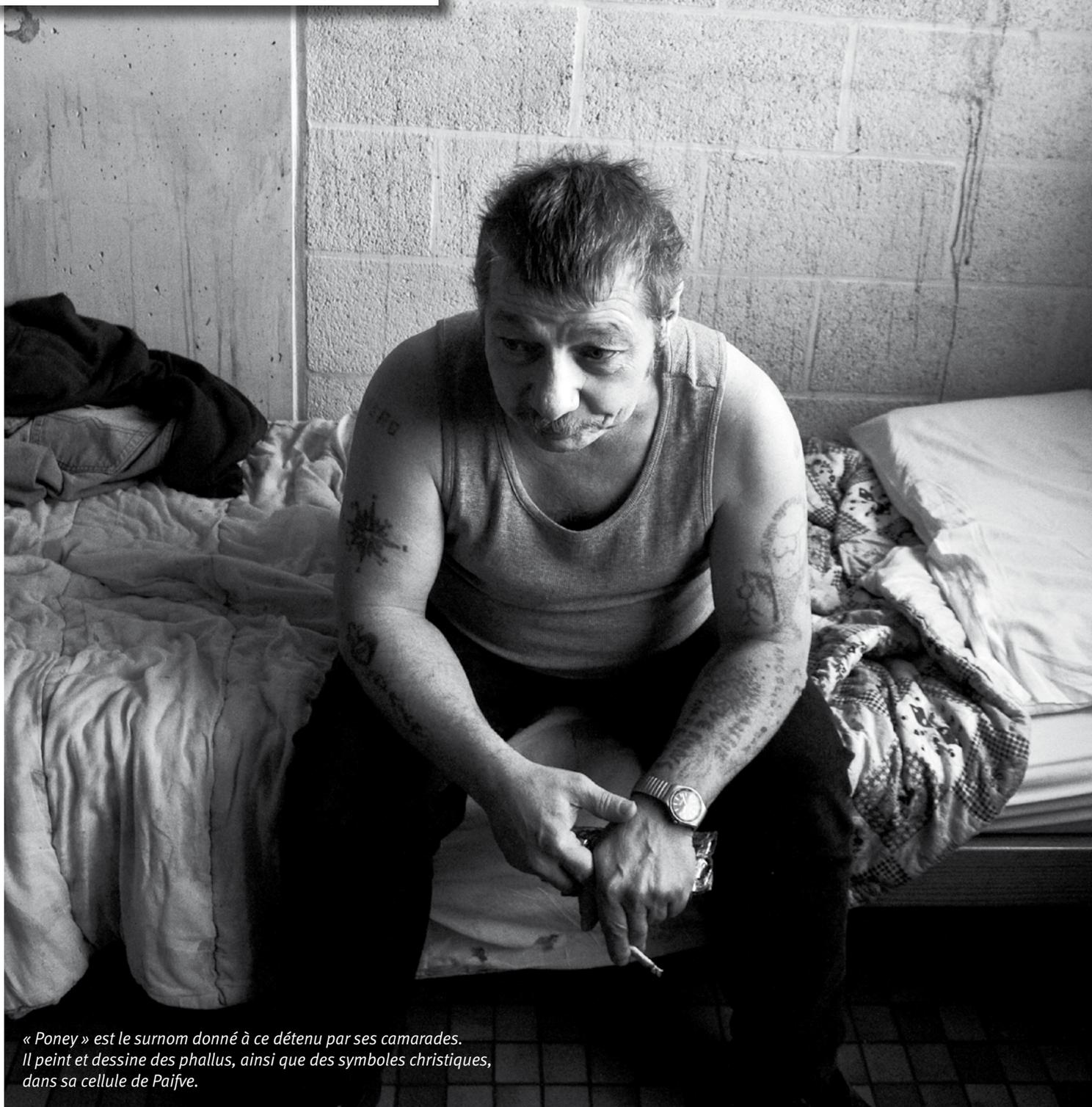
La coincidence de ces deux événements nous a incités à consacrer un dossier à cette question, et à rencontrer différents protagonistes et observateurs privilégiés de cette réalité jusqu'ici occultée : le trou noir de la démocratie.

Ce qui frappe, dans l'éclairage qu'ils nous en donnent tous, c'est à quel point, à partir de leurs points de vue respectifs, leurs constats accablants et révoltants se recoupent et se confortent mutuellement. Ils utilisent les mêmes termes, quasiment mot à mot, pour dépeindre cet univers mortifère : « oubliettes », « pourrissoirs », « mouiroirs », « arbitraire », « abus », « (in) dignité », etc. Ils sont unanimes à dénoncer, dans



Le photographe indépendant Sébastien Van Mallegem (28 ans) a une fibre particulière pour les problèmes sociaux et la justice. Il a réalisé plusieurs reportages dans des prisons et des établissements de Défense sociale du pays. Il en a ramené des documents exceptionnels.
www.sebastienvanmallegem.eu

“ On ne m’a pas soigné, on m’a détruit. A petits feux. Ce sont de petites morts, tous les jours. On ne parle même plus d’espoir, on cultive... l’espérance. Une année. Il y a une personne qui m’a pris dans ses bras – non, deux personnes en tout m’ont donné cela. Ça, ça m’a guéri. Mais tout le reste, ici, ça m’a détruit. (Jean-Marc)*



« Poney » est le surnom donné à ce détenu par ses camarades. Il peint et dessine des phallus, ainsi que des symboles chrétiens, dans sa cellule de Paifve.

⇒ ces bastilles contemporaines, de véritables espaces de non-droit et de non-assistance à personnes en danger et en souffrance. Et, tout d'abord, l'absence presque totale de thérapie, et même d'accès élémentaire aux soins de santé.

Alors qu'on parle bien de détenus qui, en tout cas pour la plupart, sont avant tout des malades, souffrant de sévères troubles mentaux - ceux-là mêmes qui les ont amenés à commettre les faits pour lesquels ils sont enfermés. Et dans quelles conditions : parfois jusqu'à quatre hommes entassés dans un périmètre de trois mètres carrés ! Qui plus est, atteints souvent de pathologies lourdes et différentes, absolument incompatibles sous l'angle de la cohabitation : des schizophrènes avec des paranoïaques, des psychotiques avec des débiles profonds...

Avec, comme résultats prévisibles et inéluctables, une fulgurante détérioration de leur état de santé, mentale et générale, un très haut taux de suicides, des agressions mutuelles, etc. On nous a ainsi raconté l'histoire effroyable d'un prisonnier qui, en plein délire de persécution, était convaincu que son codétenu préparait son assassinat : il l'a décapité dans son sommeil !

A qui la faute ?

Un bilan implacable, qui ne peut toutefois être imputé à la prison en tant que telle, quels que soient ses manquements, ni à l'ensemble de ses agents. Car l'institution pénitentiaire fait globalement ce qu'elle peut, avec les maigres ressources, totalement insuffisantes, qui lui sont allouées. Un régime de privation généralisé qui vaut d'ailleurs pour l'ensemble de la population carcérale (et même pour le personnel, souvent logé à la même enseigne), même si les internés en souffrent plus encore que les autres détenus.

De plus, les auteurs de *La Nef des fous* insistent sur l'empathie et l'humanité dont font preuve nombre de gardiens - et de gardiennes, encore plus méritantes, dans cet univers presque exclusivement masculin -, confrontés à toute cette détresse. Et il soulignent également la confiance que leur ont accordée les trois directeurs de la prison qu'ils ont si longtemps fréquentée, ainsi que l'approche progressiste que ceux-ci tentent de privilégier, entièrement voués à la réinsertion de leurs prisonniers, en dépit de ce manque criant de moyens.

Les annexes psychiatriques sont de véritables espaces de non-droit et de non-assistance à personnes en danger et en souffrance.

Non : le problème est ailleurs. C'est le système pénitentiaire belge qui est ici en cause, responsable de cette inhumanité et de cet incroyable gâchis, humain et social. Et donc, en première instance, nos gouvernants. A commencer par les ministres successifs de la Justice (et de la Santé, dès lors qu'il s'agit de patients qu'on laisse sans soins), lesquels ont laissé littéralement pourrir la situation et ceux qui en sont les victimes directes. Bannis, non « hors » mais « en » les murs, exilés au cœur de nos villes. Excommuniés du monde des vivants.

“ Tu peux avoir de grosses difficultés avec les personnes avec qui tu partages ta cellule. A partir du moment où tu es avec des gars qui se lèvent à trois heures du mat', qui allument la télé, ou qui fument leur clope... J'ai été enfermé avec un mec qui ne se lavait jamais. Il jetait ses mégots par terre, ou même dans le potage... Et pas moyen de discuter. (Jacques)*





Trois détenus – ou plutôt « patients » – mentalement déficients fument à l'entrée de la cour de l'établissement de Défense sociale de Paifve (Liège).

SÉBASTIEN VAN MALLEGHEM

Des pratiques dignes de l'Ancien Régime

On songe aux sinistres « lettres de cachet » qui, jusqu'à la Révolution française, expédiaient dans des culs-de-basse-fosse ceux que le pouvoir voulait soustraire à ses regards et à ceux du bon peuple – le plus souvent à perpétuité. Car, comme le dénoncent Delphine Paci, rapportrice de l'Observatoire International des Prisons, et Jos Vander Velpen, avocat de Frank Van Den Bleeken et président de la Ligue des Droits de l'homme flamande, dans la plupart des cas, et c'est un paradoxe, les internés sont encore plus mal lotis que les détenus « ordinaires ». Contrairement à ces derniers, leur peine est pour ainsi dire sans fin. Ou, du moins, sans terme établi.

En effet, les mesures d'élargissement ne sont (chichement et rarement) accordées qu'à la condition expresse d'une amélioration de leur état de santé jugée suffisante pour « prendre le risque » d'une telle libération (très) conditionnelle. Or, pour paraphraser Youri Caels,

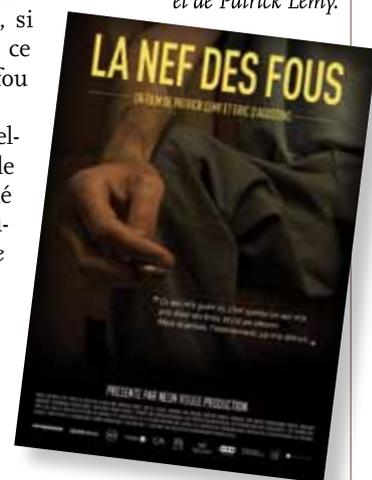
C'est le système pénitentiaire belge qui est responsable de cette inhumanité et de cet incroyable gâchis, humain et sociétal.

coordinateur francophone de la Plate-forme Santé Mentale (1), les annexes psychiatriques des prisons (comme trop souvent aussi les établissements de Défense Sociale censés prendre le relais) sont « *tout sauf des lieux de soins* ». Ils sont, au contraire, des « asiles » dont on ne peut ressortir que dans un état plus grave ! La spirale vers le bas, le parfait cercle vicieux. Et, par une de ces aberrations et erreurs judiciaires dont notre système pénal a le secret, si par malheur on y aboutit sain d'esprit, ce qui arrive, on peut très vite y devenir fou furieux.

Il y a quelques années, la Ligue bruxelloise francophone pour la Santé mentale organisait un séminaire dont l'intitulé pourrait servir de conclusion à cet épouvantable réquisitoire : « *Comment vivre ou survivre dans une société de fou(s) ?* ». On y parlait du monde « du dehors ». Que dire, alors, du sort de ceux qui sont piégés dans ce huis-clos infernal...

Il est temps de nous mobiliser, aux côtés de toutes celles et tous ceux, juristes, travailleurs sociaux, militants contre l'univers carcéral, qui dénoncent à l'unisson cette face cachée et sordide de nos sociétés si « policées », qui se prétendent saines et civilisées. En publiant ce dossier, nous espérons apporter notre modeste pierre à ce combat. □

* *Paroles d'internés, extraites du film La Nef des fous, d'Eric d'Agostino et de Patrick Lemy.*



(1) *Ensemble !* reviendra prochainement sur la situation des internés psychiatriques en prison. Avec, notamment, les témoignages d'Eric d'Agostino et de Patrick Lemy, les 2 réalisateurs de *La Nef des fous*, et celui de Youri Caels, coordinateur francophone de la Plate-forme Santé Mentale.